

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000221 – AFR 60/002/00

Information complémentaire sur l'AU 86/00 (AFR 60/001/00, du 14 avril 2000)

Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

TRAITEMENT CRUEL, INHUMAIN ET DÉGRADANT / PRISONNIERS D'OPINION

BURKINA FASO Halidou Ouédraogo, président du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples

Tolé Sagnon, syndicaliste

Norbert Tiendrébéogo, chef d'un parti politique d'opposition

Bénéwendé Sankara, avocat

Pierre Bidima

Étienne Traoré, professeur d'université

Londres, le 17 avril 2000

Les six membres du Collectif d'organisations démocratiques de masse et de partis politiques ont été libérés le 15 avril 2000 sans avoir été inculpés.

Ils avaient été soumis à un traitement cruel, inhumain et dégradant en ayant le crâne rasé alors qu'ils étaient détenus à la Direction de la compagnie d'intervention rapide (DCIR). Le président du Collectif, Halidou Ouédraogo, a décrit comment on lui avait rasé la tête sous la menace d'une arme à feu.

Il semble que ces hommes ont été arrêtés uniquement en raison des activités, pourtant légitimes, qu'ils mènent pour demander la fin de l'impunité en cas de violations des droits humains. Les membres du Collectif ont été harcelés, intimidés, arrêtés et détenus à maintes reprises depuis que ce groupe s'est constitué à la suite du meurtre, en décembre 1998, du journaliste de renom Norbert Zongo et de trois autres personnes. Personne n'a encore été déféré à la justice pour ces meurtres.

Amnesty International continue de mener campagne pour que les responsables du meurtre de Norbert Zongo soient traduits en justice et pour que les défenseurs des droits humains ne soient plus harcelés, arrêtés et détenus. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau des Actions urgentes.

Un grand merci à tous ceux d'entre vous qui ont envoyé des appels en faveur de ces hommes.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*